

Fiche

- « Du » est un article partitif ou un article défini contracté (*de + le*). La forme féminine de ce déterminant est *de la*.

Ex. : *Il reste **du** gâteau. En veux-tu ? (= **de ce** gâteau)*

*Il me parle **du** résultat qu'il a obtenu en histoire (= **de + le résultat**)*

- « Dû » peut être :

- un nom masculin singulier (= ce qu'on doit à quelqu'un) ;

Ex. : *Je t'ai donné mon **dû**. Nous sommes quittes à présent !*

- le participe passé du verbe *devoir* (due/dus/dues aux autres formes).

Ex. : *Il a **dû** faire demi-tour car il avait oublié les clés de son atelier.*

*Ce montant est **dû** pour juillet au plus tard.*

- « Cru » sans accent peut être :

- un adjectif qualificatif qui signifie *non cuit* ;

Ex. : *Il n'est pas sain de manger du porc **cru**.*

- le participe passé du verbe *croire*.

Ex. : *Il m'a **cru** quand je lui ai dit que j'avais croisé le Président de la République dans le train !*

- « Crû » avec un accent circonflexe est le participe passé du verbe *croître* qui signifie *grandir*.

Ex. : *Le blé a énormément **crû** en quelques semaines. Il a fait tellement beau et malgré tout plu la nuit.*

*Le niveau de l'eau a **crû** en une nuit de manière inquiétante.*